



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LPI

Livret de Parcours Inclusif

**Création d'un plan d'accompagnement
personnalisé (PAP)**

Table des matières

1	Préambule.....	3
2	Le plan d'accompagnement personnalisé (PAP).....	4
2.1	Objectifs.....	4
2.2	Modalités.....	4
3	Les étapes	5
3.1	Création d'un PAP	5
3.2	Tableau des tâches.....	5
4	Création d'un PAP.....	6
4.1	Création du PAP.....	6
4.2	1 ^{ère} étape : l'avis médical	7
4.3	2 ^{ème} étape : Informations préliminaires	7
4.4	3 ^{ème} étape : Analyse pédagogique	9
4.5	4 ^{ème} étape : La mise en œuvre	11
4.6	Finalisation du PAP	17
4.7	Bilan du PAP.....	18
4.8	Que faire après	18

1 Préambule

Les profils utilisateurs

Utilisateurs :

- Chef d'établissement et adjoint (secondaire)
- Directeur d'école (primaire)
- Enseignant « responsable » : Professeurs du 1er et du 2nd degrés publics et privés sous-contrat
- Enseignant « contributeur » : Professeurs du 1er et du 2nd degrés publics et privés sous-contrat

Les fonctionnalités en fonction du profil utilisateur

Thème		Macro-Fonctionnalités	Chef d'établissement	Enseignant « responsable »	Enseignant « contributeur »
PAP		Créer/Editer le document	X	X	
		Renseigner le document			X
		Générer le document			Lecture seule
		Consulter le document (finalisé)			X
		Télécharger le document			X

2 Le plan d'accompagnement personnalisé (PAP)

2.1 Objectifs

Le plan d'accompagnement personnalisé est un dispositif d'accompagnement pédagogique. Il s'adresse aux élèves du premier comme du second degré qui connaissent des difficultés scolaires durables.

Ces difficultés peuvent avoir pour origine un ou plusieurs troubles des apprentissages pour lesquels des aménagements et adaptations de nature pédagogique sont nécessaires, afin qu'ils puissent poursuivre leur parcours scolaire dans les meilleures conditions, en référence aux objectifs du cycle.

Il est mis en œuvre par le ou les enseignants de l'élève, avec l'appui des professionnels qui y concourent. Dans le second degré, le professeur principal est chargé de coordonner la mise en œuvre et le suivi du plan d'accompagnement personnalisé.

Le document formalisant le PAP est un élément important du dossier scolaire de l'élève. Réactualisé et enrichi tous les ans, ce document PAP est un outil de suivi organisé par cycles de la maternelle au lycée, afin d'éviter la rupture dans les aménagements et adaptations.

Une évaluation des aménagements et adaptations est faite tous les ans, au regard des progrès réalisés par l'élève, par référence aux programmes prévus à l'article L. 311-1 du code de l'éducation.

2.2 Modalités

- Il relève du droit commun et ne permet pas de mesure dérogatoire (matériel pédagogique adapté, dispense d'enseignement, maintien en maternelle...)
- Il peut être proposé par l'enseignant ou la famille
- Le PAP ne peut se mettre en place qu'avec l'accord de la famille
- Il se substitue à un PPRE
- Un élève ne peut pas bénéficier à la fois d'un PAP et d'un PPS
- C'est un outil de suivi, organisé en fonction des cycles de la maternelle au lycée, afin d'éviter la rupture dans les aménagements et adaptations

Durée

- Le PAP est mis en place pour un cycle, s'il n'est pas clôturé, il reste valide sur toute la scolarité de l'élève
- Le PAP doit être révisé tous les ans par l'enseignant pour vérifier que les aménagements sont toujours adaptés

Actualisation

- L'actualisation du PAP doit être faite par l'enseignant au début de chaque année scolaire. Lors de l'actualisation, l'enseignant peut mettre à jour les aménagements pédagogiques en tenant compte du nouveau contexte de l'année scolaire à venir.
- Le bilan du PAP doit être fait par l'enseignant à chaque changement de cycle ou d'établissement, c'est-à-dire à la fin des classes suivantes : Grande Section, CE2, CM2, 3e, 6e, Terminale. Lors de la rédaction du bilan, l'enseignant devrait renseigner en détails les résultats et les observations par aménagement, ainsi que les observations générales pour faciliter la poursuite de la scolarité dans le niveau supérieur

3 Les étapes

3.1 Création d'un PAP

Le plan d'accompagnement personnalisé peut être mis en place soit sur proposition du conseil des maîtres ou du conseil de classe soit, à tout moment de la scolarité, à la demande de l'élève majeur, ou de ses parents s'il est mineur.

Le constat des troubles est fait par le médecin de l'éducation nationale au vu de l'examen qu'il réalise et, le cas échéant, des bilans psychologiques et paramédicaux réalisés auprès de l'élève. Il rend un avis sur la pertinence de la mise en place d'un plan d'accompagnement personnalisé. En cas d'avis défavorable, le PAP ne pourra être mis en place.

Le plan d'accompagnement personnalisé est ensuite élaboré par le directeur d'école ou le chef d'établissement et l'équipe pédagogique qui associe les parents et les professionnels concernés.

La mise en œuvre du plan d'accompagnement personnalisé est assurée par les enseignants au sein de la classe. Dans le second degré, le professeur principal peut jouer un rôle de coordination.

3.2 Tableau des tâches

N°	Tâche réalisée	Acteurs	Observations
1	Demander la mise en place d'un PAP	Enseignants, directeur d'école ou chef d'établissement, élèves responsables d'élèves,	Demande à l'initiative du conseil des maîtres ou du conseil de classe ou de l'élève majeur ou des responsables de l'élève mineur
2	Examiner la situation de l'élève et rendre un avis	Médecin scolaire	L'examen de la situation de l'élève est fait par rapport aux points d'appui et difficultés identifiés par l'équipe pédagogique, au dossier médical et aux pièces justificatives fournies. Le médecin peut éventuellement examiner l'élève. Le médecin rend ensuite un avis via le système d'information ESCULAPE interconnecté au LPI. Cet avis du médecin indique les besoins spécifiques de l'élève <i>NB : Cette fonctionnalité est à venir. Dans l'attente, une coche permettra de renseigner l'avis du médecin après communication au directeur d'école ou au chef d'établissement par voie numérique ou par courrier.</i>
3	Elaboration du PAP	Enseignants, directeur d'école ou chef d'établissement, responsables d'élèves, élèves	Le directeur d'école ou le chef d'établissement élabore le PAP avec l'équipe éducative, en y associant la famille ainsi que les professionnels concernés. Enfin, les responsables d'élèves ou l'élève signent la version finale du PAP pour accord et l'information est envoyée au médecin scolaire ainsi qu'au directeur d'école ou chef d'établissement.
4	Mettre en œuvre, modifier, et coordonner le PAP	Enseignants, directeur d'école, chef d'établissement	Le PAP est fait pour un cycle scolaire et est renouvelable tous les ans. La mise en œuvre du PAP est assurée par les enseignants au sein de la classe. Le PAP peut être modifier en cours d'année en fonction des besoins de l'élève.
5	Faire le bilan du PAP	Equipe pédagogique Chef d'établissement ou directeur d'école	Au moins une fois par an, un bilan du PAP est réalisé afin d'indiquer les progrès de l'élève et d'identifier les aménagements et adaptations profitables qui doivent être reconduits.

4 Création d'un PAP

Cette fonctionnalité n'est disponible que pour le chef d'établissement, le directeur d'école et l'enseignant responsable.

Thème	Macro-Fonctionnalités	Chef d'établissement	Enseignant « responsable »
Création	Créer un PAP	X	X

4.1 Création du PAP

Le livret de l'élève concerné doit être préalablement sélectionné :

MES ÉLÈVES

+ Créer un nouveau livret

Ecole maternelle Marcel Pagnol

6 livret(s) ^

Rechercher

Cliquer sur le livret concerné

Dispositif(s) en cours de réalisation Aucun dispositif en cours de réalisation

Nom Classe Enseignant responsable Dispositifs

G	G	Cours préparatoire	Ferrieres Celine	PPS , PPS Mise en oeuvre
JOCELME	Victor	Cours préparatoire	Bouteille Eric	GEVA-Sco , PPRE
Pratt	Jeremy	Cours préparatoire	PAZOLD Nicolas	GEVA-Sco

Plan d'accompagnement personnalisé

Les élèves qui connaissent des difficultés scolaires durables ayant pour origine un ou plusieurs troubles des apprentissages peuvent bénéficier d'un plan d'accompagnement personnalisé (PAP), après avis de l'éducation nationale. Le PAP se substitue à un événement personnalisé de réussite éducative. Il définit les mesures qui permettent à l'élève de suivre les enseignements prévus au programme du cycle dans lequel il est scolarisé. Ce plan est révisé tous les ans.

PAP

Cliquer ici pour créer le dispositif

+ Créer un PAP

4.2 1^{ère} étape : l'avis médical

Cet onglet permet d'importer l'avis médical, de renseigner la date de l'avis du médecin et la classe de l'élève. Dans une version ultérieure, l'avis du médecin sera directement versé dans l'application via le système d'information « école inclusive »

The screenshot shows the 'CRÉER UN PAP' interface. At the top, there are four tabs: 'Avis médical', 'Informations préliminaires', 'Analyse pédagogique', and 'Mise en oeuvre'. The 'Avis médical' tab is active. Below the tabs, there is a description of the medical opinion. A purple box titled 'Recueil de l'avis du médecin' contains a note about the mandatory collection of the medical opinion. Below this, the 'Import de l'avis du médecin' section features a file upload area with a PDF icon and the text 'Avis du médecin'. To the right, there are input fields for 'Date de l'avis du médecin' (set to 03/10/2021) and 'Classe' (set to Cours préparatoire). A red asterisk indicates that these fields are mandatory. At the bottom, there are 'Enregistrer' and 'Suivant' buttons.

Préconisation : Lorsque vous recevez un avis médical rempli, il est fortement conseillé de scanner le document avec une imprimante (ou scanner), au lieu de le prendre en photo puis de le convertir en fichier PDF. Cela vous évitera des soucis techniques liés à la taille des fichiers lors du téléchargement tout en garantissant la bonne lisibilité du fichier PDF.

This screenshot shows the 'Recueil de l'avis du médecin' section. It includes the same mandatory collection note as the previous screenshot. Below it, the 'Import de l'avis du médecin' section is shown with a warning message: 'Attention, l'import d'un nouvel avis médical entrainera la suppression du précédent avis médical.' The file upload area, date field (03/10/2021), and class field (Cours préparatoire) are visible. A red asterisk indicates mandatory fields. 'Enregistrer' and 'Suivant' buttons are at the bottom.

L'avis médical peut ensuite être consulté ou téléchargé à partir de l'application.

Import de l'avis du médecin

This screenshot shows a close-up of the file upload area. It features a PDF icon with 'AVIS' written on it, followed by the text 'Avis du médecin'. To the right, there are two icons: an eye icon and a download icon, both enclosed in a red rectangular box. Below this, there is a link that says 'Remplacer l'avis médical >'. At the bottom, it states 'Vous avez sélectionné le fichier : avis_medical.pdf'.

4.3 2^{ème} étape : Informations préliminaires

Cette étape permet de renseigner les participants, parents et professionnels concernés y compris ainsi que la date de la réunion de l'équipe pédagogique.

Personnes participant à l'élaboration du PAP

Date

Informations des participants à l'élaboration du PAP

* Champ(s) obligatoire(s)

 Pour renseigner un participant, tous les champs du tableau doivent être saisis.

Nom *	Prénom *	Fonction *	
dd	dd	Parent / Représentant légal ▾	
+ Ajouter un participant			

Enregistrer

Retour

Suivant

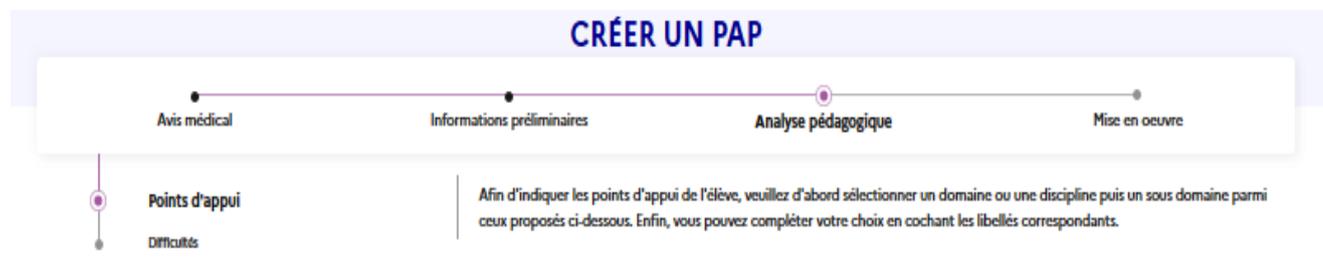
Remarque :

Les noms, prénoms et fonctions des participants renseignés dans le tableau « Participants à l'élaboration du PAP » seront affichés sur l'écran « Personnes mobilisées dans le cadre du PAP », **sauf ceux avec la fonction « Elève » ou « Parent / Représentant légal ».**

En effet, l'élève et ses parents peuvent être invités à participer à l'élaboration du PAP, mais ce sont plutôt les enseignants et les autres professionnels qui seront mobilisés pour mettre en œuvre le PAP.

4.4 3^{ème} étape : Analyse pédagogique

- **Les points d'appui** : Cet onglet permet de renseigner le(s) domaine(s) / discipline(s) concernées.



Points d'appui

ⓘ Pour passer à l'étape suivante, veuillez renseigner au moins un domaine ou une discipline.

Domaine / discipline n°1

Domaine / discipline n°2

Domaine / discipline n°3

Domaines et sous domaines proposés :

Méthodes et outils pour apprendre :

- Gestion de la tâche et autonomie dans le travail
- Attention et mémoire

Formation de la personne et du citoyen

- Estime de soi et gestion des émotions
- Relation avec les autres et respect des règles de vie

Français, histoire géographie et langues vivantes étrangères

- Expression et compréhension orale
- Lecture, compréhension de l'écrit
- Écriture, orthographe, production d'écrit
- Espace-temps

Mathématiques et Sciences

- Numération et calcul
- Résolution de problèmes / Sciences
- Géométrie

Activités artistiques et EPS

- Activité physique et motricité fine
- Motricité fine

- **Les difficultés** : Cet onglet permet de renseigner le(s) domaine(s) / discipline(s) concernée(s). Les domaines et sous domaines proposés sont identiques à ceux des points d'appui.

CRÉER UN PAP

Avis médical

Informations préliminaires

Analyse pédagogique

Mise en oeuvre

Points d'appui

Difficultés

Afin d'indiquer les difficultés de l'élève, veuillez d'abord sélectionner un domaine ou une discipline puis un sous domaine parmi ceux proposés ci-dessous. Enfin, vous pouvez compléter votre choix en cochant les libellés correspondants.

Difficultés

 Pour passer à l'étape suivante, veuillez renseigner au moins un domaine ou une discipline.

Domaine / discipline n°1

Domaine / discipline n°2

Domaine / discipline n°3

4.5 4ème étape : La mise en œuvre

- Personnes mobilisées dans le cadre du PAP



Personnes mobilisées dans le cadre du PAP

Professeur (pc) : tt yy

Retour

Enregistrer

Suivant

Personnes mobilisées dans le cadre du PAP

Pour sélectionner les éventuelles personnes mobilisées dans le cadre du PAP, veuillez les renseigner dans l'écran Informations préliminaires



La liste des personnes mobilisables dans le cadre du PAP doit être renseignée dans la page « informations préliminaires »

- Adaptations et aménagements

Maternelle :

CRÉER UN PAP

• Avis médical
• Informations préliminaires
• Analyse pédagogique
• Mise en œuvre

• Personnes mobilisées

Adaptations et aménagements

Méthodes et outils pour apprendre

Formation de la personne et du citoyen

Organisation spatiale temporelle et matérielle
▼

Communication
▼

Adaptations méthodologiques
▼

Enregistrer

Retour

Finaliser le PAP

Élémentaire et 2nd degré:

CRÉER UN PAP

• Avis médical
• Informations préliminaires
• Analyse pédagogique
• Mise en œuvre

• Personnes mobilisées

Adaptation et aménagements

Méthodes et outils pour apprendre

Formation de la personne et du citoyen

Disciplines

Organisation spatiale temporelle et matérielle
▼

Communication
▼

Adaptations méthodologiques
▼

Enregistrer

Retour

Finaliser le PAP

- Méthodes et outils pour apprendre

Organisation spatiale et matérielle

Méthodes et outils pour apprendre	Formation de la personne et du citoyen	Disciplines
-----------------------------------	--	-------------

Organisation spatiale temporelle et matérielle ^

<input type="checkbox"/> Attribuer une place, si besoin isolée, installée le cas échéant à proximité du matériel adapté et des affichages personnalisés	<input type="checkbox"/> Veiller à la bonne installation de l'élève dans la classe en fonction des temps d'activités	<input type="checkbox"/> Aménager les lieux pour prévoir un « sas » lorsque la tension est trop vive, éviter une crise et permettre de s'apaiser
<input type="checkbox"/> Enumérer, expliquer, afficher le déroulement de la journée et des activités	<input type="checkbox"/> Accorder plus de temps selon les exercices demandés	<input type="checkbox"/> Accorder un temps majoré à l'oral
<input type="checkbox"/> Accepter des temps de repos plus fréquents	<input type="checkbox"/> Permettre des temps de pauses	<input type="checkbox"/> Autoriser le recours aux différents outils utilisés (outils mnémotechniques, calculatrice...)
<input type="checkbox"/> Veiller à la visibilité et la clarté des écrits et des affichages	<input type="checkbox"/> Permettre l'utilisation de l'ordinateur	<input type="checkbox"/> Permettre l'utilisation de la tablette
<input type="checkbox"/> Permettre l'utilisation du téléphone mobile	<input type="checkbox"/> Permettre l'utilisation d'une clef USB	<input type="checkbox"/> Permettre l'utilisation de logiciels ou d'applications spécifiques
<input type="checkbox"/> Permettre à l'élève d'imprimer ses productions	<input type="checkbox"/> Permettre à l'élève d'utiliser d'autres outils numériques (scanner baguette...)	<input type="checkbox"/> Permettre l'utilisation d'une feuille blanche, sans lignage ni petits carreaux ou au contraire accentuer le caractère foncé du trait
<input type="checkbox"/> Proposer divers outils scripteurs que l'élève choisira en fonction de ses facilités et de l'écrit à produire (stylo, crayon, feutre, ordinateur...)		
<input type="checkbox"/> Autre(s)		

Communication

Communication

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Alternier/rechercher la consigne la plus adaptée et compréhensible ou en proposer plusieurs (entourer, relier, souligner...) | <input type="checkbox"/> Bien espacer les mots écrits ; utiliser des repères visuels colorés par exemple, un point vert en début de ligne et un point rouge en fin de ligne, surligner les lignes avec des couleurs différentes | <input type="checkbox"/> Choisir le mode d'écriture adapté (cursive, script, majuscule...) |
| <input type="checkbox"/> Convenir avec l'élève quand et comment il préfère être interrogé à l'oral : dans un certain ordre (ex : en premier), depuis sa place, quand il est prévenu, uniquement face au professeur | <input type="checkbox"/> Diminuer la quantité d'écrit sur chaque feuille, adopter une présentation aérée | <input type="checkbox"/> Donner les consignes à l'oral |
| <input type="checkbox"/> Etablir un contact visuel ou personnalisé avant de donner une consigne | <input type="checkbox"/> Expliciter les informations complexes | <input type="checkbox"/> Modifier l'interaction communicative en favorisant le contact visuel, en se mettant à la hauteur de l'élève |
| <input type="checkbox"/> Privilégier les consignes simples ou décomposer les consignes complexes | <input type="checkbox"/> Simplifier les règles en introduisant des indices visuels (pictogrammes, croquis en plus du texte...) | <input type="checkbox"/> Utiliser la police et la taille d'écriture qui conviennent le mieux (arial 14 ou 16, tahoma...) |
| <input type="checkbox"/> Utiliser un enseignement multi sensoriel ; entendre, lire, voir (images), écrire | <input type="checkbox"/> Utiliser, selon les besoins et peut-être en alternance, le canal verbal ou visuel | <input type="checkbox"/> Veiller à la visibilité et la clarté des écrits et des affichages |
| <input type="checkbox"/> Autre(s) | | |

Adaptations méthodologiques

Adaptations méthodologiques

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Adapter les critères d'évaluation | <input type="checkbox"/> Accepter un temps de latence pour avoir une réponse | <input type="checkbox"/> Avant même de lire le texte, lire ou faire lire les questions qui seront posées afin de faciliter la prise d'indices |
| <input type="checkbox"/> Avoir des attentes accessibles et adaptées à la situation de l'élève (contrat de comportement, durée d'attention, exigence scolaire...) | <input type="checkbox"/> Dédramatiser l'erreur | <input type="checkbox"/> Elaborer différents outils (tables de calcul, fiches chronologiques, fiches mémoire, cartes heuristiques...) |
| <input type="checkbox"/> Etre attentif aux afférences sonores (sensibilité aux bruits) | <input type="checkbox"/> Evaluer les progrès pour encourager les réussites | <input type="checkbox"/> Eviter les tâches de dictée par l'élève à d'autres personnes, ou d'épellation si elle est coûteuse |
| <input type="checkbox"/> Mettre en évidence les différentes procédures pour réussir la tâche demandée (savoirs à mobiliser, démarche à effectuer, matériel à utiliser...) | <input type="checkbox"/> Mettre en place des activités de repli ou de répit (exemple : sous forme de pochette individuelle) | <input type="checkbox"/> N'évaluer l'orthographe que si c'est l'objet de l'évaluation |
| <input type="checkbox"/> Ne pas donner de conseils à l'élève en cas de blocage à l'oral (ex : « calme-toi ; respire ; articule ») mais plutôt lui demander au préalable ce qui lui convient : le guider/attendre/poser une question fermée | <input type="checkbox"/> Ne pas pénaliser le soin, l'écriture, la réalisation de figures... | <input type="checkbox"/> Proposer à l'élève une lecture oralisée (par l'élève, un autre élève, l'enseignant) ou une écoute audio des textes supports de la séance |
| <input type="checkbox"/> Proposer des activités qui pourront être achevées avec succès, qui valoriseront l'élève | <input type="checkbox"/> Proposer des ateliers | <input type="checkbox"/> Recourir à la dictée à l'adulte |
| <input type="checkbox"/> Se concentrer sur un objectif d'apprentissage et en proposer plusieurs approches | <input type="checkbox"/> Utiliser des codes pour expliciter les consignes (couleurs, pictogrammes, chiffres...) | <input type="checkbox"/> Utiliser des couleurs pour segmenter les syllabes, les mots, les phrases |
| <input type="checkbox"/> Autre(s) | | |

o Formation de la personne et du citoyen

< Quitter la création du PAP

CRÉER UN PAP

Avis médical

Informations préliminaires

Analyse pédagogique

Mise en oeuvre

Personnes mobilisées

Adaptation et aménagements

Méthodes et outils pour apprendre

Formation de la personne et du citoyen

Disciplines

Formation de la personne et du citoyen

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Accepter que l'élève reste en retrait, observe, agisse par imitation | <input type="checkbox"/> Adopter, au sein de l'équipe pédagogique, une attitude commune dans les modalités de prise en compte des manifestations comportementales afin de permettre à l'élève de construire des repères sociaux stables et structurants | <input type="checkbox"/> Aider à se repérer dans le déroulement de la journée, de l'activité, éviter les « surprises » |
| <input type="checkbox"/> Anticiper la gestion des comportements difficiles chroniques | <input type="checkbox"/> Expliquer / montrer les contacts physiques appropriés, et comment manifester sa sympathie à un adulte ou à un camarade de manière adaptée | <input type="checkbox"/> Expliquer les lieux et leur fonctionnement (renouveler si besoin) |
| <input type="checkbox"/> Faire preuve de constance dans les réponses apportées aux comportements | <input type="checkbox"/> Maintenir l'attention de l'élève sur l'activité par des sollicitations régulières (attirer son attention sur un élément, lui poser des questions...) | <input type="checkbox"/> Mettre en place des modalités de coopération entre élèves |
| <input type="checkbox"/> Mettre en place un tutorat par un autre élève | <input type="checkbox"/> Nommer les émotions ou aider l'élève à exprimer et nommer ses émotions | <input type="checkbox"/> Prendre en compte les contraintes et la fatigabilité (lenteur, surcharge, attention, concentration...) en acceptant de différer, segmenter, limiter le travail |
| <input type="checkbox"/> Présenter la situation aux autres élèves, en leur expliquant que l'élève ne fait pas preuve d'une attitude de rejet à leur égard, mais qu'il s'agit d'une réaction à un trouble particulier | <input type="checkbox"/> Présenter les personnes, leurs fonctions et leur rôle (renouveler si besoin) | <input type="checkbox"/> Rechercher avec l'enfant et ses camarades des façons d'entrer en contact |
| <input type="checkbox"/> Récréation : organiser des activités alternatives | <input type="checkbox"/> Sensibiliser les autres enfants à la différence voire à la nature du trouble qu'il présente (ex : discussion ouverte en classe sur les différences, lecture de livres, exposé...) | |
| <input type="checkbox"/> Autre(s) | | |

Enregistrer

Retour

Finaliser le PAP

- Disciplines (pas pour les Maternelles)

Français, histoire, géographie et langues vivantes étrangères

Français, histoire, géographie et langues vivantes étrangères

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Adapter les quantités d'écrit (dictée à trous, à choix...) | <input type="checkbox"/> Accepter les modes d'expression spécifiques de l'élève (mots, gestes...) | <input type="checkbox"/> Adapter la présentation des textes et des illustrations (séparer textes et images, pas de multi colonnes...) |
| <input type="checkbox"/> Adapter le texte à lire : donner à lire des textes où l'espace entre les mots est accru, s'assurer que le graphisme présente un bon contraste visuel par rapport au fond (notamment dans le cas d'un texte photocopié), augmenter éventuellement la taille des interlignes, éviter le mode « justifier »... | <input type="checkbox"/> Laisser la possibilité à l'élève de s'exprimer oralement ou non devant la classe, favoriser la prise de parole volontaire | <input type="checkbox"/> Privilégier l'apprentissage des mots en passant par l'oral (épeler, faire le geste dans l'espace) et pas seulement par la copie |
| <input type="checkbox"/> Accentuer le travail sur la combinatoire, multiplier les jeux proposant un travail de la conscience phonologique | <input type="checkbox"/> En lecture d'un texte ou énoncé à haute voix, si l'élève est bloqué, l'aider en commençant à lire en même temps que lui et en diminuant progressivement cette aide | <input type="checkbox"/> Favoriser une lecture continue à l'aide de repères : inviter à suivre avec le doigt (ou un autre guide) ce qui est lu, à pointer chaque début de ligne, ou à placer un doigt après chaque mot |
| <input type="checkbox"/> Limiter les exigences sur l'emploi de règles précises de production d'écrit, les fixer sur une fiche mémoire | <input type="checkbox"/> Ne pas obliger l'élève à lire, réciter dans certaines situations : à voix haute et/ou devant toute la classe et/ou le plus vite possible | <input type="checkbox"/> Ne pas pénaliser l'expression verbale. Privilégier les évaluations sur le mode écrit |
| <input type="checkbox"/> Proposer des évaluations enregistrées en lecture à voix haute (ex : enregistreur sur tablette) afin de ne pas pénaliser un enfant qui présente des difficultés d'élocution pouvant être prises à tort pour un problème de lecture | <input type="checkbox"/> Proposer un schéma chronologique du récit (amener à indiquer ce qui a été retenu, paragraphe après paragraphe) | <input type="checkbox"/> Surligner des mots clés / passages importants pour faciliter la lecture |
| <input type="checkbox"/> Adapter le niveau d'exigence linguistique au niveau de fluidité de parole de l'élève | <input type="checkbox"/> Expliquer et traduire la grammaire, les tournures de phrases (LVE) | <input type="checkbox"/> Favoriser l'expression libre et plaisante, ne pas insister sur la prononciation (LVE) |
| <input type="checkbox"/> Travailler la prononciation des sons même exagérément (LVE) | <input type="checkbox"/> Veiller à ce que la perception de départ soit correcte : prononcer le plus distinctement possible et pas trop vite, écrire clairement au tableau en gros caractères (LVE) | <input type="checkbox"/> Grouper les mots par similitude orthographique/phonologique, faire des listes (LVE) |
| <input type="checkbox"/> Autre(s) | | |

Mathématiques et sciences

Mathématiques et sciences

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Laisser compter sur les doigts ou à l'aide d'un matériel adapté | <input type="checkbox"/> Pour dénombrer, utiliser des collections d'objets déplaçables pour que l'élève puisse les organiser (mettre à l'écart les objets déjà dénombrés, éviter le double pointage...) | <input type="checkbox"/> Présenter les calculs en colonnes avec des repères de couleur (ex : colonne des unités en rouge, des dizaines en bleu et des centaines en vert) |
| <input type="checkbox"/> Autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations), des tables de multiplication | <input type="checkbox"/> Accepter que la réponse ne soit pas rédigée si les calculs sont justes | <input type="checkbox"/> Privilégier la présentation des calculs en ligne |
| <input type="checkbox"/> Ne pas sanctionner l'imprécision des tracés en géométrie | <input type="checkbox"/> Utiliser la manipulation et la visualisation (objets, pliage, exemples concrets...) | <input type="checkbox"/> Adapter la présentation du tableau à double entrée (couleurs différentes pour les lignes et les colonnes pour faciliter la vision des cheminements...) |
| <input type="checkbox"/> Autoriser le recours à la schématisation pour la résolution des problèmes | | |
| <input type="checkbox"/> Autre(s) | | |

Disciplines artistiques et EPS

Disciplines artistiques et EPS

- Proposer systématiquement des feuilles grand format
- Décomposer les étapes d'une réalisation
- Diversifier les situations motrices
- Doter d'un signe distinctif suffisamment net les joueurs tenant certains rôles dans les jeux collectifs
- Autoriser des règles différenciées pour certaines activités (dribble à deux mains, reprise de dribble, rebond au volley...)
- Différencier nettement partenaires et adversaires dans les sports collectifs
- Faire varier les couleurs des maillots qui différencient nettement partenaires et adversaires dans les sports collectifs
- Autre(s)

4.6 Finalisation du PAP

En finalisant le PAP, il ne sera plus possible de le modifier. Il est à ce stade encore possible de le modifier en cliquant sur Annuler

Finaliser le PAP

Souhaitez-vous finaliser la création de ce document ?
En confirmant, aucune modification ne pourra être apportée.

Finaliser

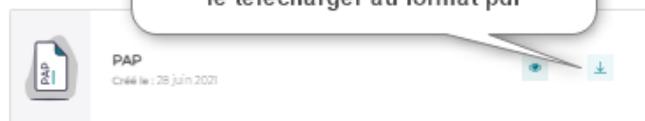
Annuler

Une fois finalisé, le PAP est consultable sur la page d'accueil du livret de l'élève :

Plan d'accompagnement personnalisé

Les élèves qui connaissent des difficultés scolaires durables ayant pour origine un ou plusieurs troubles des apprentissages peuvent bénéficier d'un plan d'accompagnement personnalisé (PAP), après avis du médecin de l'éducation nationale. Le PAP se substitue à un éventuel programme personnalisé de réussite éducative. Il définit les mesures pédagogiques qui permettent à l'élève de suivre les enseignements prévus au programme du cycle dans lequel il est scolarisé. Ce plan est révisé tous les ans.

PAP



possibilité de visualiser le PAP ou de le télécharger au format pdf

Renouveler >

Important : le PAP ainsi créé sera consultable par les enseignants concernés, par l'élève s'il est majeur ou les représentants légaux s'il est mineur.

4.7 Bilan du PAP

Une évaluation des aménagements et adaptations est faite tous les ans, au regard des progrès réalisés par l'élève, par référence aux programmes prévus à l'article L. 311-1 du code de l'éducation.

Un PAP est réalisé pour au moins un cycle scolaire. Un bilan de cycle doit être réalisé et précise la nécessité ou pas d'une reconduction pour le cycle suivant.

NB : Cette fonctionnalité est à venir.

4.8 Que faire après

L'évaluation permettra de faire un bilan des actions pédagogiques mises en œuvre. Elle permet également de réviser les objectifs et d'introduire de nouvelles actions ou partenariats. À titre d'exemple, un élève dont les aménagements et adaptations pédagogiques mis en place ne suffisent pas, il peut être envisagé un recours à la maison départementale des personnes handicapées.

Un GEVA-Sco 1^{ère} demande pourra éventuellement être proposé à la famille.

Les aménagements d'examen – Evolution réglementaire

[L'article D311-13-1](#) porte une évolution de la réglementation quant aux aménagements d'examen.

Désormais les élèves qui disposent d'un plan d'accompagnement personnalisé au titre d'un trouble du neuro-développement peuvent bénéficier d'aménagements et adaptations dans les mêmes conditions que celles définies à [l'article D. 351-27](#) et suivants.

Ces aménagements et adaptations sont en cohérence avec les mesures pédagogiques mises en œuvre dans le cadre du plan d'accompagnement personnalisé